

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

54731

Déclaration de Maladie : N° P19-0010080

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 578 Société : retraité

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Boumehdi Mohamed Date de naissance : marie 2 mae 6 neuf Ambar 1965

Adresse : mara 2 mae 6 neuf Ambar 1965

Tél. : 052281062 Total des frais engagés : 800,00 + 253,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENABBES Fatima-Zahra
Cardiologue
Bd El Qods Rés. Addamane A23 N°2
Casablanca - Tél. : 05 22 87 27 50

Date de consultation : 21/12/2020

Nom et prénom du malade : Boumehdi Helli

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie cardiaque

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données à caractère personnel.

Fait à : 10/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : FZ

VOLET A

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/2020	Féclue duplex		800.00	DR. ABBEY FAYLA-ZAHRA Cardiologue Casa de Salud - Tél: 05 22 87 22 87
29 DEC 2020	cardiogramme			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOUSSINE MOUSSINE Leila 34. AV. 2 Mars Prolongée Inara Casablanca - Tél.: 05 22 21 09 7	29/12/20	253,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

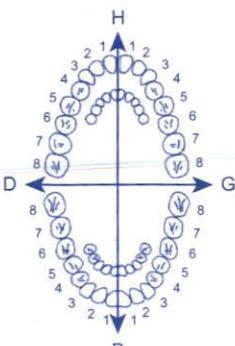
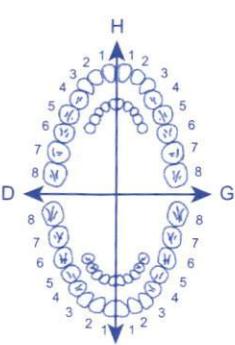
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BENABBES Fatima-Zahra

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Echographie Doppler du Coeur

Cardiologie Pédiatrique

Holter Tensionnel

Diplômée de la Faculté de

Médecine de Paris



المدكتورة بنعباس فاطمة الزهراء

إختصاصية في أمراض القلب والشرايين

فحص القلب بالصدى

طب القلب عند الطفل

خريجة كلية الطب بباريس

Casablanca, Le 29. DEC. 2020

Bon maladi Halima

PHARMACIE MOUHSSINE

MOUHSSINE Leila

834, Av. 2 Mars Prolongée Inara I
Casablanca - Tél.: 05 22 21 09 76

Requise peu sdli
49,40 x 3 = 148,20
25,00 Amep s up malai SV
39,90 x 2 = 79,80 112 up soi
Bipuel s : SV

253,60

TT de 3 mois

Dr. BENABBES Fatima-Zahra
Cardiologue N° 2
Bd El Qods Rés Addamane
Casablanca - Tel.: 05 22 87 27 50

49,40

25,60

49,40

49,40

39,90
103820 1023
PPV 39DH9U

062020 0623
PPV 39DH90
39,90

DOCTEUR BENABBES FATIMA ZAHRA

CARDIOLOGUE

Casablanca le :
21-12-2020

NOTE D'HONORAIRES

Je soussigne Dr Benabbes Fatima Zahra avoir reçus la somme
De: Huit cent dinars (800DH)

De la part de : M^{me} BOUMAHDI Halima

Et ce pour :

- Consultation + électrocardiogramme :

✓- Echodoppler cardiaque

- Echo doppler vasculaire

- Holter tensionnel

Dr. BENABBES Fatima-Zahra
Cardiologue
Bd El Qods Bay Adoumane A23 N°2
Casablanca - Tél.: 05 22 87 27 50

DOCTEUR BEN ABBES FATIMA-ZAHRA
CARDIOLOGUE

ECHOCARDIOGRAMME DOPPLER

NOM et PRENOM : BOUMAHD HALIMA
ECHOGENECITE : médiocre

AGE : 67ans
DATE : 21 / 12 / 2020

DIMAMETRES AURICULO-VENTRICULAIRES

VD	30 mm	- %ep.SIV	
VG	DTS : 27mm	- % ep . PP	
SIV	DTS : 13 mm	- Fr de racc	
PP	DTS : 17 mm	- Fr d'ej	72 %
DIMENSION OG	18 mn	- DC	
DIAMETRE AORTE INIT	30 mm	OUV S : 20 mm	- Fréq. C

ETUDE ECHOGRAPHIQUE

- VG** : Dimensions normales, bonne fonction systolique t (simpson biplan) , cinétique globale et segmentaire normale .pressions de remplissage basses
- VD** : Dimensions normales, libre d'échos .bonne fonction systolique TAPSE à 18mm
- OG** : Dimensions normales ;pas de thrombus .
- MITRALE** : Normale ,pas de prolapsus .
- AORTE** : Sigmoïdes structure normale ,pas de coarctation ,bonne ouverture systolique .
- TRICUSPIDE** : Structure normale.
- PERICARDE** : Sec.

ETUDE DOPPLER

FLUX MITRAL : normal

FLUX AORTIQUE : normal .gradient moyen à 5,3mmHg

FLUX TRICUSPIDE : Petite IT physiologique , PAP systolique à 20 mnHg).

CONCLUSION :
ECHO-DOPPLER CARDIAQUE COULEUR NORMALE .

*Dr. BENABBES Fatima-Zahra
Cardiologue
Bd El Qods Rés Addoha Casablanca - Tel. 0524 87 27 50
A23 N°2*

